

AGENCE COMPTABLE

Désignation des représentants et mandataires

Je soussignée, Lydia DAIGREMONT administratrice de l'Etat, agent comptable du groupement comptable entre l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) et l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence Bio),

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), notamment ses articles 16 et 188 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2017 relatif aux modalités de mise en place d'un groupement comptable au sein des organismes publics nationaux ;

Vu les arrêtés des 27 et 29 novembre 2024 portant nomination de l'agent comptable de FranceAgriMer, de l'INAO, de l'ODEADOM et de l'Agence Bio ;

Vu l'avenant du 27 novembre 2024 de la convention du 30 mars 2020 de groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

Vu l'avenant à la décision du 19 décembre 2025 portant organisation du groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

Vu la convention du 2 janvier 2025 relative aux fonctions de responsable financier à l'ODEADOM ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité visa des aides nationales, européennes et des certificats à Mme Colette AGBAHUNGBA, secrétaire administratif de classe exceptionnelle.

Article 2

Un spécimen de la signature du mandataire désigné par la présente décision figure en annexe.

La présente désignation du représentant et mandataire prendra effet à compter du lendemain de sa publication au Bulletin officiel du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

Fait à Montreuil, le 3 mars 2026

L'Administratrice de l'Etat
Agent comptable,

Lydia DAIGREMONT

ANNEXE
SPECIMEN DE SIGNATURE

Colette AGBAHUNGBA	
--------------------	--